



MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU

Mise à disposition du dossier relative à la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Gavrus

La commune de Gavrus mène actuellement une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme en vue d'apporter des ajustements légers au dossier de PLU approuvé le 19 octobre 2017.

A cet effet, et conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, la commune met à la disposition du public le dossier de modification simplifiée du PLU du lundi 2 décembre 2019 au mercredi 15 janvier 2020 aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier sera également disponible durant la mise à disposition sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante :

www.gavrus.fr/page.php?idrub=31

Les observations et propositions du public seront consignées en mairie sur un registre et pourront également être transmises par courrier électronique à : gavrus.mairie@orange.fr

A l'issue de cette mise à disposition, le Conseil municipal de Gavrus délibérera en vue de l'approbation de la procédure de modification simplifiée du P.L.U. de la commune.